Envoyé en préfecture le 17/02/2024
Reçu en préfecture le 17/02/2024
Publié le 17/02/2024
ID : 048-214801326-20240216-816022024-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE SEANCE VENDREDI 16 FEVRIER 2024	CONSEILLERS MUNICIPAUX : EN EXERCICE : 15 PRÉSENTS : 12 Procurations : 2 Absente : 1

L'an deux mille vingt-quatre et le seize février à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Samuel SOULIER, Maire de SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE.

Présents : BALMADIER André, BRUNET Jean-Marie, CHAMPREDON Éric, CONSTANT Sandrine, GOEURY Béatrice, PAGES Anne, PANTEL BEILLA Emilie, PARENT Philippe, SOULIER Anne, SOULIER Samuel, TREBUCHON Géraldine.

Présents par procuration : Monsieur BECHETOILLE Xavier à Monsieur BRUNET Jean-Marie, Monsieur DOLADILLE Damien à Monsieur PARENT Philippe

Absente : Madame DOMEIZEL Emilie

Secrétaire de séance : Madame CONSTANT Sandrine

8 - OBJET : TRAVAUX DE REHABILITATION DU BATIMENT SAINT-JOSEPH – ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire rappelle que le centre-bourg de Saint-Alban-sur-Limagnole possède un patrimoine remarquable avec des bâtiments anciens, imposants et ancrés dans l'histoire de chaque Saint-Albanais comme le bâtiment dit « Saint-Joseph » ancienne école des frères. Ce bâtiments, situé dans l'hyper centre du bourg de Saint-Alban, offre de nombreuses possibilités d'aménagement et pourrait répondre aux demandes et besoins de la population, des associations, etc.

Cinq cabinets d'architectes ont été consultés dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre, par courrier du 23 octobre 2023, à savoir :

- Cabinet DELMAS Anne à Mende ;
- Atelier BESSIN SEBELIN à Mende ;
- Cabinet HSB à Mende ;
- Cabinet BROUILLET Hélène à Mende ;
- Atelier LCD'O à Bourg sur Colagne.

À ce jour, les propositions suivantes sont parvenues à la Commune :

- Cabinet DELMAS Anne : Mission complète BASE + EXE à 9.00 %
  Soit un total à 9.00 %
- Atelier BESSIN SEBELIN : Pas de réponse ;
- Cabinet HSB : Etude de faisabilité, montant forfaitaire à 4 900.00 € HT
  Mission de BASE + EXE à 7.90 %
  Soit un total à 8.50 % (Relevé compris)
- Cabinet BROUILLET Hélène : Mission REL + BASE + EXE à 9.10 % + 1.00 % OPC
  Soit un total à 9.10 %
- Atelier LCD'O : Pas de réponse

Envoyé en préfecture le 17/02/2024
Reçu en préfecture le 17/02/2024
Publié le
ID : 048-214801326-20240216-816022024-DE

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DESIGNE pour la mission de maîtrise d'œuvre le Cabinet HSB pour un montant de :
  - Etude de faisabilité, montant forfaitaire à 4 900.00 € HT
  - Mission de BASE + EXE à 7.90 %
  - ⇨ Soit un total à 8.50 % (Relevé compris)

- AUTORISE Monsieur le Maire à satisfaire à toutes les démarches nécessaires à la commande et à l'exécution de cette mission.

Le Maire,

Samuel SOULIER

MAIRIE DE SAINT-ALBAN (Lozère)